

Père à un ange ; et en 1870, qui eussent pillé le Vatican et tué le même pontife, si le général italien, craignant les suites, n'eût—bien malgré lui !—protégé le Souverain Pontife contre ces bandits ? Faut-il rappeler comment ils crachaient au visage des zouaves... prisonniers, et voulaient même les frapper de coups de poignard ?

Est-il un chef d'Etat, en Europe, qui ait eu plus de mansuétude pour ces descendants des déicides que le bon empereur d'Autriche. François-Joseph ? Quelle famille régnante a été plus abreuvée d'ignominies, par la presse juive de tous pays, que celle du bon monarque ?

On s'ape son autorité en Autriche, les Prussiens protestants s'unissant pour cela aux Juifs ; que de faits... mais on ne peut lever le voile rouge... ; l'auguste empereur lui-même est en butte aux sarcasmes, aux attaques lâches des Agences juives de la presse : c'est ainsi que nous avons pu lire, cette année, et il y a quelques jours encore (alors que le pieux monarque était presque mourant !) ces insanités à propos de son remariage prochain—bruit auquel nous donnons le démenti le plus formel sans crainte d'être blâmé par l'excellent empereur—; ces autres bruits relatifs à la formation d'un royaume de Hongrie, qu'un prince actuel accepterait de conduire. Nous croyons pouvoir affirmer qu'aucun des princes de la Famille des Habsbourg ne descendrait aussi bas que cela. Qu'un autre prince, un étranger, accepte la couronne, comme le comte Emmerich Teckély l'acceptait de Mahomet IV en 1676, c'est dans le domaine des choses possibles. Mais pas un Archiduc ne trahira.

Et pourquoi ce déchaînement contre le seul monarque digne du nom de catholique en Europe ?—C'est le travail de la Franc-Maçonnerie, c'est la haine des Juifs. Nous regrettons, pour l'honneur du nom canadien, que des journaux généralement respectueux de la religion et des chefs d'Etat religieux, se fassent les porte-voix, les complices, inconscients nous voulons le croire, du travail de désagrégation que poursuivent les pires ennemis de l'Eglise avec une persévérance, une astuce, une haine dont on ne trouve trace à aucune époque de l'histoire du genre humain.

J. P. P.

A BATONS ROMPUS

—Huissiers ! faites évacuer la salle.

A la reprise de l'audience, le public admis, entendit la sentence prononcée par le juge.

—Accusé ! La cour vous condamne à vingt-cinq coups de fouet et à cinq ans de pénitencier.

—Mais où sont les preuves ? clama l'accusé.

—Elles sont morales, répondit le juge, et on ne pouvait pas les rendre publiques parce qu'elles sont immorales.

Le condamné ne voulut pas comprendre, mais le public, lui, avait compris, et sa conscience était satisfaite, car la Loi, la Justice, la Magistrature avaient parlé.

C'était une sale affaire qu'on avait jugée à huis-clos. Je pourrais citer bien d'autres huis-clos de la vie privée, mais, par pudeur pour le lecteur, je n'en ferai rien.

* * *

Fressange, dont j'ai déjà raconté dans ce journal la tragique histoire, fut fusillé, sur des preuves matérielles accablantes, irréfragables, et cependant il était innocent.

Je vais rappeler l'affaire en deux lignes.

Une nuit—il y a longtemps—le cantinier et la cantinière d'un régiment furent trouvés assassinés. Le couteau et toutes les preuves matérielles qui avaient servi à perpétrer le crime, tout était contre Fressange. Il nia jusqu'à en devenir fou. Il fut condamné à mort. Le peloton d'exécution, convaincu de l'innocence de

Fressange, fit feu un mètre au-dessus de la tête de l'héroïque victime.

Le sergent commanda le feu à nouveau, et cette fois, Fressange tomba, la noitrine percée par douze balles.

Trente ans après, sur le champ de bataille, en Afrique, un officier tomba mortellement blessé. Il fit appeler l'aumônier, et, avant de rendre le dernier soupir, il avoua être l'auteur du crime que Fressange avait expié.

Ce qu'il y a de plus horrible dans ce drame infernal, c'est que cet officier n'était autre que le sergent qui avait commandé le peloton d'exécution...

* * *

J'écris ceci à propos de l'affaire Dreyfus, et j'en conclus qu'entre les preuves morales qui néces-itent le huis-clos, et les preuves matérielles du couteau de Fressange, que les preuves morales doivent avoir la primauté, surtout quand ces preuves ne peuvent être qu'à la connaissance des juges, tout comme dans un cas d'attentat à la pudeur, d'adultère ou de... trahison, surtout quand la raison d'Etat est en jeu... Un Napoléon, lui,—cela s'est vu—aurait fait fusiller... sans jugement.

* * *

Parlant de Loi, il est un point sur lequel je suis indécis. Voici. Un avocat qui obtient la confession complète du crime de son client, a-t-il, en âme et conscience, le droit d'induire la justice en erreur, en prouvant que l'accusé n'est pas coupable ? J'entends, bien entendu, quand il y a culpabilité, et que l'avocat seul connaît la vérité, rien que la vérité, la vérité toute entière. Est-ce qu'en pareil cas, ce ne serait pas la situation du receleur et du voleur ?

Dans le doute, je m'abstiens.

* * *

A ce sujet, on m'a raconté quelque chose de fort drôle.

Un homme, accusé du vol d'un cheval, allait être condamné. Comme il était trop pauvre pour se payer le luxe d'un avocat, et que le juge ne voulait pas le condamner sans qu'il fût défendu, ce dernier s'adressa aux jeunes avocats présents et demanda un défenseur de bonne volonté, qui aurait là l'occasion de montrer son talent.

Un jeune avocat prit la cause en mains, et demanda quelques instants de tête-à-tête avec l'accusé.

Ils entrèrent tous deux dans une chambre du Palais, au premier étage. Quand ils furent seuls, l'avocat demanda à son client :

—As-tu réellement volé le cheval ?

—Oui.

—Sais-tu sauter ?

—Oui.

—Eh bien, saute, lui dit l'avocat, en ouvrant la croisée.

L'accusé sauta sur un banc de neige, fut sauvé, car on dit qu'il court encore ; mais le juge n'a jamais pardonné ce moyen échappatoire à l'avocat, et moi je me demande si la conscience de cet avocat le lui a pardonné.

* * *

Le jour où des démoniaques brisaient les crucifix de Paris, j'assistais à la première messe chantée de l'église de Viauville. Touchante et pieuse cérémonie qui m'a produit l'effet que le cœur d'une mère doit ressentir quand elle entend pour la première fois son enfant murmurer le "Notre Père." Et un monde de souvenirs m'emplissait le cœur, en pensant que c'est aussi sur les rives du Saint-Laurent que la première messe avait été dite dans ce pays.

Aussi, le lendemain, en apprenant le brisement des crucifix de France, je me suis dit : Brisez tant que vous voudrez, canailles, ce qui a civilisé le monde, mais il est une chose que vous ne briserez jamais : C'est la Foi qui anime les cœurs, depuis les bords bénis du Saint-Laurent jusqu'aux rives de la Seine

* * *

A propos de la statue du bonhomme Nelson, qu'on

veut rafistoler, voici ce qui est arrivé ces jours derniers :

Un touriste américain, muni de son inséparable kodak, avait pris Nelson. Quand il eut fini son travail, il écrivit quelques notes qu'il vint me montrer en me demandant si c'était O.K. (correct), et voici ce que je lus : "Jack quartier et son kolon, sur le place qui porte son nom, en kostum d'amiral français."

Pierre Loti

PREMIERE VISION DE LA MER

Pendant la saison des bains de mer, quelques-uns de nos lecteurs auront sans doute l'émotion et la joie de voir la mer pour la première fois. Ils auront plaisir à retrouver leurs impressions dans cette page magistrale de Pierre Loti.

J'étais arrivé le soir, avec mes parents, dans un village de la côte saintongeaise, dans une maison de pêcheurs louée pour la saison des bains. Je savais que nous étions venus là pour une chose qui s'appelait la mer ; mais je ne l'avais pas encore vue (une ligne de dunes me la cachait à cause de ma très petite taille), et j'étais dans une extrême impatience de la connaître. Après le dîner donc, à la tombée de la nuit, je m'échappai seul dehors. L'air vif, âpre, sentait je ne sais quoi d'inconnu, et un bruit singulier, à la fois faible et immense, se faisait entendre derrière les petites montagnes de sable auxquelles un sentier conduisait.

Tout m'effrayait : ce bout de sentier inconnu, ce crépuscule tombant d'un ciel ouvert, et aussi la solitude de ce coin de village... Cependant, armé d'une de ces grandes résolutions subites,—comme les bébés les plus timides en prennent quelquefois,—je partis d'un pas ferme...

Puis, tout à coup, je m'arrêtai glacé, frissonnant de peur. Devant moi quelque chose apparaissait, quelque chose de sombre et de bruisant qui avait surgi de tous les côtés en même temps et qui semblait ne pas finir ; une étendue en mouvement qui me donnait le vertige mortel... Evidemment c'était ça ; pas une minute d'hésitation ni même d'étonnement que ce fût ainsi ; non, rien que de l'épouvante ; je reconnaissais et je tremblais. C'était d'un vert obscur, presque noir ; ça semblait instable, perfide, engloutissant ; ça remuait et ça se démenait partout à la fois, avec un air de méchanceté sinistre. Au-dessus s'étendait un ciel tout d'une pièce, d'un gris foncé, comme un manteau lourd.

Très loin, très loin seulement, à d'inappréciables profondeurs d'horizons, on apercevait une déchirure, un jour entre le ciel et les eaux, une longue fente vide, d'une claire pâleur jaune...

Pour la reconnaître ainsi, la mer, l'avais-je déjà vue ? Peut-être inconsciemment, lorsque, vers l'âge de cinq ou six mois, on m'avait emmené dans l'île d'Oléron, chez ma grand'tante, sœur de ma grand'mère ; ou bien avait-elle été si souvent regardée par nos ancêtres marins que j'étais né ayant déjà dans la tête un reflet confus de son immensité ?

Nous restâmes un moment l'un devant l'autre, moi fasciné par elle. Dès cette première entrevue sans doute j'avais l'insaisissable pressentiment qu'elle finirait un jour par me prendre, malgré toutes mes hésitations, malgré toutes les volontés qui essaieraient de me retenir... Ce que j'éprouvais en sa présence était non seulement de la frayeur, mais surtout une tristesse sans nom, une impression de solitude désolée, d'abandon, d'exil...

Et je repartis en courant, la figure très bouleversée, je pense, et les cheveux tourmentés par le vent, avec une hâte extrême d'arriver auprès de ma mère, de me serrer contre elle, de me faire consoler de mille angoisses anticipées, inexpressibles, qui m'avaient étreint le cœur à la vue de ces grandes étendues vertes et profondes.

PIERRE LOTI.
de l'Académie française.